

COMPTRENDU DE LA SEANCE DU 02 AVRIL
2021

Date de la convocation
Le 26 mars 2021

Ordre du jour

- Vote du compte de gestion 2020
 - Vote du compte administratif 2020
 - Affectation des résultats
 - Vote des taxes
 - Vote du budget primitif 2021
 - Etude devis projets 2021
 - Questions diverses
- Le Maire

L'an deux mil vingt et un, le 02 avril à vingt heures, le Conseil Municipal de LE VILHAIN (Allier) dûment convoqué s'est réuni à la salle socio-culturelle de Le Vilhain sous la Présidence de Kamel AMARA, le Maire.

PRESENTS : Kamel AMARA, Amandine COFFIN, Jérôme CIVADE, Sabrina DUBOIS, Elisabeth FERNANDEZ, Michel PERNET, Nicole PERNET, François SEVRET et Sandrine VERMEERSCH

ABSENTS EXCUSES : Anthony VERHOEVEN

Madame Amandine COFFIN a été élue secrétaire de séance

Le compte-rendu du 29 janvier 2021 est lu et approuvé à l'unanimité.
Aucune observation n'est formulée.

Document déposé à la SP de Montluçon le 09/04/2021

Vote du compte administratif 2020 et Vote du compte de gestion 2020

- Excédent de fonctionnement	: 60 935,68 €
- Excédent d'investissement	: 69 166,70 €
- Reste à réaliser en dépenses	: 5 425,20 €
- Reste à réaliser en recettes	: 12 467,51 €

Le compte administratif est approuvé à l'unanimité par les membres ainsi que le compte de gestion du receveur municipal qui présente les mêmes résultats.

Document déposé à la SP de Montluçon le 09/04/2021

Affectation des résultats 2020

- Affectation en réserve (1068)	:	0,00 €
- Résultat reporté en fonctionnement (002)	:	60 935,68 €
- Résultat d'investissement (001)	:	69 166,70 €

Document déposé à la SP de Montluçon le 09/04/2021

Vote des taxes à l'unanimité des membres présents. A noter que le contribuable n'est plus redevable à la taxe d'habitation et qu'à partir de cette année les communes n'ont plus à définir son taux.

- Taxe foncière sur propriétés bâties	:	12,00 % + 22,87 % soit 34,87 %
- Taxe foncière sur propriétés non bâties	:	31,14 %

Document déposé à la SP de Montluçon le 09/04/2021

Vote du budget primitif 2021 : à l'unanimité des membres présents

Le Budget primitif s'équilibre en dépenses et en recettes :


- Section de fonctionnement	:	299 009,87 €
- Section d'investissement	:	102 425,18 €

Etude de devis

Monsieur le Maire propose à l'assemblée divers devis concernant :

- La réfection du mur d'entrée du cimetière : il est demandé de refaire d'autres devis
 - Logements communaux : il est demandé que l'entreprise donne le détail des m² pour chaque logement
 - Devis achat d'un vidéo projecteur : 9 voix pour, 1 voix contre
 - Achat disque dur externe pour sauvegarde données informatique : l'idée d'utiliser un cloud est émise
 - Devis estimatif Poteau incendie : en attente du rapport SEA
-

L'ordre du jour épuisé, la séance a été levée à 22 heures 30.

<p>Kamel AMARA Le Maire</p> 	<p>Michel PERNET 1^{ère} Adjointe</p>	<p>Amandine COFFIN 2^{ème} Adjointe</p>
<p>Sandrine 3^{ème} Adjointe</p>	<p>Jérôme CIVADE Conseiller</p>	<p>Sabrina DUBOIS Conseillère</p>
<p>Elisabeth FERNANDEZ Conseillère</p>	<p>Nicole PERNET Conseillère</p>	<p>François SEVRET Conseiller</p>
<p>Anthony VERHOEVEN Conseiller</p>		